

*Engager et autonomiser :
aider les personnes sous
traitement antituberculeux à
identifier et à surmonter les
obstacles à l'accès aux services
antituberculeux*

PAQUET D'INVESTISSEMENT

COMMUNAUTÉ, DROITS HUMAINS, ET GENRE

DOCUMENT DE TRAVAIL

Sommaire

1. À propos
2. Domaine d'application
3. Objectifs
4. Domaines d'intervention
5. Le processus
6. Résultats attendus
7. Ressources nécessaires
8. Soutien du Fonds mondial
9. Annexe

À propos

Des interventions sont nécessaires pour trouver et traiter toutes les personnes atteintes de tuberculose, en particulier celles qui se heurtent actuellement à des obstacles dans l'accès aux services antituberculeux ou dans le suivi d'un traitement antituberculeux, et pour veiller à disposer d'un environnement permettant de surmonter les divers obstacles juridiques, sociaux et économiques que les personnes touchées par la tuberculose rencontrent. La Déclaration politique de la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur la tuberculose¹, la Stratégie « Éliminer la TB² », le Plan mondial pour éliminer la tuberculose³ et la Stratégie du Fonds mondial soulignent la nécessité de surmonter les obstacles à l'accès aux services et à l'autonomisation des survivants de la tuberculose et des communautés touchées par la tuberculose d'ici 2022, et ce document fournit des conseils sur la manière d'y parvenir.

Actuellement, les survivants de la tuberculose, les personnes sous traitement antituberculeux et la société civile ont une capacité limitée à résoudre les problèmes liés aux droits humains et l'utilisation de recours juridiques pour surmonter les obstacles à l'accès est assez limitée. Le renforcement de cette capacité est cependant essentiel pour garantir que les personnes aient accès aux services, aux soins et au soutien antituberculeux dont ils ont besoin, pour que les gouvernements soient tenus responsables des engagements qu'ils ont pris en matière de tuberculose et pour mobiliser les communautés TB sur le terrain.

Les évaluations Communauté, Droits et Genre menées dans près de 20 pays montrent qu'il existe des obstacles auxquels sont confrontés les patients tuberculeux et les personnes touchées par la tuberculose qui doivent être surmontés afin de renforcer les programmes nationaux de lutte contre la tuberculose (PNLT). De même, de nombreuses missions d'examen et de suivi par les PNLT, menées en 2019 et 2020, viennent confirmer que ces obstacles constituent un défi majeur pour retrouver les personnes disparues touchées par la tuberculose et éviter les pertes de suivi. Pour que des progrès soient réalisés dans ce domaine, les survivants de la tuberculose et les personnes sous traitement antituberculeux doivent être sensibilisés au type de services de prévention, de diagnostic, de traitement, de soins et de soutien antituberculeux auxquels ils ont droit, et informés des méthodes de remédiation dont ils disposent lorsqu'ils ces droits ne sont pas respectés. Les personnes sous traitement antituberculeux et les survivants de la tuberculose doivent être responsabilisés par le biais de l'information et de la participation.

La stratégie de Nairobi sur la tuberculose et les droits humains⁴, au titre du sous-objectif 1 - premier volet « réseaux de soutien des communautés touchées de personnes atteintes de tuberculose, de survivants de la tuberculose et de la société civile » donne un aperçu de la façon d'y parvenir :

¹Déclaration politique de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la lutte contre la tuberculose [Disponible sur : https://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/73/3]

²Stratégie « Éliminer la TB », Organisation mondiale de la Santé [Disponible sur : https://www.who.int/tb/strategy/End_TB_Strategy.pdf]

³Plan mondial pour éliminer la tuberculose, partenariat Halte à la tuberculose. [Disponible sur : http://www.stoptb.org/assets/documents/global/plan/GPR_2018-2022_Digital.pdf]

⁴ Stratégie de Nairobi sur la tuberculose et les droits humains [Disponible sur : http://www.stoptb.org/assets/documents/communities/Nairobi_Strategy_WEB.PDF]

1. Développer et soutenir les réseaux existants de personnes touchées par la tuberculose
2. Concevoir et mener des formations juridiques pour les communautés affectées et la société civile
3. Donner aux personnes atteintes de tuberculose, aux survivants de la tuberculose et à la société civile les moyens d'utiliser les mécanismes judiciaires et quasi judiciaires pour protéger leurs droits
4. Élaborer, publier et diffuser des documents pour l'action des communautés affectées par la tuberculose.

Plusieurs obstacles et problèmes de droits humains auxquels sont confrontées les personnes qui ont besoin d'accéder aux services antituberculeux, les personnes sous traitement antituberculeux, les survivants de la tuberculose et la société civile ont été identifiés dans les évaluations nationales :

- **Stigmatisation et discrimination** - auto-stigmatisation, stigmatisation familiale et communautaire, notamment rupture des relations personnelles, stigmatisation de la part et envers les prestataires de services de santé, stigmatisation et discrimination sur les lieux de travail, notamment perte d'emploi, et autres formes de discrimination qui sont en conflit avec les lois et politiques existantes et peuvent être atténuées par des interventions. Donner aux personnes sous traitement antituberculeux les moyens de comprendre et de revendiquer leurs droits, et d'exercer leur pouvoir, contribue à l'identification de personnes atteintes de tuberculose et à la réduction des pertes de suivi.
- **Les lois et politiques punitives ou exclusives** - lois et politiques qui servent à exclure ou à empêcher différentes populations d'accéder aux services de lutte contre la tuberculose dont elles ont besoin ou qui imposent des mesures contraires aux droits - nécessitent une attention particulière afin de garantir l'accès universel. Les exemples cités incluent l'accès aux services pour les personnes qui consomment des drogues, les sans-papiers ou les personnes incarcérées.
- **Inégalité sociale** - compte tenu du fait que l'on parle là d'une maladie d'inégalité, les politiques et les lois devraient faciliter un accès pour tous. Les protections sociales et les services de sécurité sociale et de soutien sont essentiels pour les personnes touchées par la tuberculose.
- **Sensibilisation aux connaissances juridiques** - il est nécessaire de développer la connaissance de la loi et des droits humains chez les personnes touchées par la tuberculose, les survivants de la tuberculose et les pairs aidants afin de reconnaître les droits, de reconnaître et de signaler les violations et de coordonner les réponses aux obstacles juridiques aux services.
- **Les populations clés et vulnérables de la tuberculose** - les personnes vivant avec le VIH (PVVIH), les migrants, les détenus, les personnes qui utilisent des drogues et les personnes qui travaillent dans des environnements clos nécessitent tous des interventions adaptées à leur expérience de vie.
- **Accès** - à des médicaments de haute qualité (y compris le traitement préventif à l'isoniazide (TPI)), aux diagnostics (y compris les tests de sensibilité aux médicaments (TSM)) et aux tests d'audiométrie accompagnant « l'ancien » schéma thérapeutique sont essentiels pour parvenir au droit à la santé et veiller à ce que les personnes atteintes de tuberculose soient diagnostiqués et puissent non seulement commencer mais aussi terminer le traitement.

La première étape requise pour surmonter ces obstacles consiste à renforcer et à garantir que les survivants de la tuberculose, les personnes sous traitement antituberculeux et la société civile

disposent des outils et des capacités nécessaires pour surmonter ces obstacles, ce qui renforcera en conséquence leur PNLT. En 2019, le partenariat Halte à la tuberculose a soutenu le réseau régional de plaidoyer contre la tuberculose d'Asie-Pacifique (Coalition des militants contre la tuberculose Asie-Pacifique) pour développer un module de formation de base sur les droits humains, conçu pour aider les pays à autonomiser et à renforcer les capacités des survivants de la tuberculose, des communautés touchées par la tuberculose et de la société civile. Le programme de formation s'intitule « Le droit de respirer : formation aux droits humains à l'attention des personnes touchées par la tuberculose ».

Domaine d'application

Introduire la tuberculose et les droits humains auprès des personnes au niveau local, y compris les personnes sous traitement antituberculeux, les survivants de la tuberculose, les communautés touchées par la tuberculose, la société civile et les autres sympathisants. La formation est une étape essentielle dans l'avancement de l'engagement des communautés touchées par la tuberculose et de la société civile dans les réponses à la tuberculose. Cette formation doit être intégrée à une formation plus large, sur le conseil et le soutien par les pairs, pour aider à intégrer les enseignements de cette formation à la réponse à la tuberculose. De plus, dans la mesure du possible, il serait stratégiquement intéressant d'initier des partenariats entre ceux qui suivent cette formation et les prestataires de services juridiques qui peuvent aider à lutter contre les violations des droits humains ou les obstacles observés et signalés par les survivants de la tuberculose, les communautés touchées par la tuberculose et la société civile.

La formation devrait être dispensée par un formateur qui comprend le module et le sujet, aux côtés d'un membre de la communauté des survivants de la tuberculose. En outre, les parties pertinentes du manuel, ainsi qu'une copie de la **Déclaration des droits des personnes touchées par la tuberculose**⁵, doivent être traduites dans la ou les langues locales. Le contenu couvrira le contexte de la tuberculose et des droits humains, et fournira une orientation de base sur la tuberculose pour garantir qu'un niveau fondamental de compréhension soit partagé par les participants, notamment par le biais de sessions axées sur le traitement des problèmes de tuberculose dans la communauté, sur la présentation de la tuberculose et des droits humains, la formulation de la mobilisation communautaire pour la documentation des droits humains et le développement des compétences de plaidoyer.

La formation devrait être dispensée au niveau régional (ou provincial) dans plusieurs endroits prioritaires du pays. Chaque formation devrait être dispensée à environ 20 personnes.

Objectifs

Aider les pays à concrétiser les engagements de l'UNHLM contre la tuberculose pour une réponse à la tuberculose fondée sur les droits humains en les accompagnant dans leur progression vers la recherche et le traitement des millions de personnes échappant au suivi par les biais suivants :

1. Améliorer la compréhension par les communautés affectées par la tuberculose de la relation entre les droits humains et la tuberculose
2. Renforcer la capacité des communautés touchées par la tuberculose à documenter les violations des droits humains subies par les communautés touchées par la tuberculose
3. Améliorer la capacité des communautés touchées par la tuberculose à s'engager dans un plaidoyer qui contribue à renforcer les programmes nationaux de lutte contre la tuberculose qui surmonteraient les obstacles à l'accès et combleraient les lacunes dans la réponse de leur pays à la tuberculose

⁵ Déclaration des droits des personnes touchées par la tuberculose [Disponible sur <http://www.stoptb.org/assets/documents/communities/Declaration%20of%20the%20rights%20of%20people%20affected%20by%20TB%20-%20A5%20english%20version.pdf>]

4. Associer les communautés touchées par la tuberculose à des prestataires de services juridiques et à des partenaires qui peuvent plaider et rechercher des remèdes à la violation des droits des personnes sous traitement antituberculeux et des survivants de la tuberculose
5. Sensibilisation aux problèmes de droits humains auxquels sont confrontées les communautés touchées par la tuberculose et aux partenariats susceptibles de faciliter les remèdes à ces problèmes

Domaines d'intervention

Cette intervention comporte plusieurs volets :

Le premier volet est un **exercice de mobilisation communautaire** dirigé par des réseaux locaux de survivants de la tuberculose et des organisations de la société civile, en partenariat avec les autorités sanitaires locales. L'objectif est d'identifier les pairs sympathisants potentiels, les survivants de la tuberculose et les personnes qui terminent un traitement antituberculeux pour entreprendre la formation. Chaque formation régionale (ou provinciale) devrait rassembler environ 20 survivants de la tuberculose, totalisant ainsi environ 100 personnes au niveau du pays (ce nombre peut être augmenté si les réseaux locaux de survivants de la tuberculose ont la capacité de coordonner un plus grand nombre). Les lieux de la formation doivent être déterminés en fonction de l'endroit : le lieu doit disposer d'un nombre important de candidats appropriés représentant les survivants de la tuberculose, les personnes sous traitement et les pairs aidants.

Le deuxième volet consiste à **identifier les formateurs appropriés**, comme décrit dans le manuel de formation et à leur présenter le manuel de formation. Il est essentiel que les formateurs possèdent l'expertise requise et qu'ils se préparent correctement à l'avance.

Le troisième volet consiste à **organiser et à dispenser la formation** dans chacun des lieux identifiés.

Le quatrième volet tient au **suivi de la formation** avec des efforts de plaidoyer et de communication financés, ainsi qu'à la création de systèmes d'enregistrement des violations des droits humains et d'enregistrement de toute violation signalée. Celui-ci doit être coordonné par les réseaux de survivants de la tuberculose, avec le soutien des organisations de la société civile si nécessaire.

Le cinquième volet consiste à **identifier les prestataires de services juridiques**, les juristes et les autres parties prenantes qui collaboreront avec les survivants de la tuberculose pour documenter et trouver des moyens de résoudre les problèmes de droits humains enregistrés.

Le sixième volet implique le réseau des survivants de la tuberculose, qui doit **veiller à ce que ceux qui ont dispensé la formation reçoivent également une formation de suivi** en matière de soutien et de conseil par les pairs.

Le septième volet consiste à **assurer un engagement et une coordination continus**, à organiser des formations de suivi, des comptes rendus et la diffusion d'informations sur les problèmes de droits humains et les recours identifiés.

Le processus

Il s'agit d'un processus qui se déroule sur 12 mois et qui est guidé par les principes des droits humains que sont l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance, l'égalité, la non-discrimination, la responsabilité et la participation. Le processus est guidé par le PNLT, dirigé par des experts des droits humains et orienté par la communauté touchée par la tuberculose. Il nécessite également la participation de multiples parties prenantes, notamment de la communauté juridique, afin de garantir un large adhésion et de résoudre les problèmes et violations des droits humains qui sont documentés et d'explorer les voies de recours potentielles.

Étapes	Détails
Mois 1	
1. Survivants de la tuberculose, pairs sympathisants et personnes suivant un traitement antituberculeux identifiés pour participer au programme de formation	<ul style="list-style-type: none"> Le réseau des survivants de la tuberculose, en collaboration avec les responsables locaux de la santé, identifie les survivants de la tuberculose, les sympathisants et les personnes qui suivent un traitement contre la tuberculose pour suivre le programme de formation. Les districts stratégiques à forte prévalence de tuberculose et à fort potentiel d'engagement des survivants de la tuberculose sont identifiés comme lieux de tenue des formations
2. Le réseau des survivants de la tuberculose, la société civile et le PNLT identifient les formateurs à préparer	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du module de formation aux formateurs Les formateurs planifient l'approche, le calendrier et le déploiement du module Des dispositions sont prises pour traduire les activités du module et la Déclaration des droits des personnes touchées par la tuberculose dans la ou les langues locales.
Mois 2-4	
3. Les formateurs et les partenaires communautaires touchés par la tuberculose planifient la formation	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de la logistique requise pour veiller à ce que la formation puisse se tenir Déploiement de la formation dans chacune des régions sélectionnées Formaliser le plaidoyer de suivi et documenter les plans et processus en lien avec les violations des droits humains Effectuer des comptes rendus et une évaluation continue de la prestation de la formation et des activités de suivi
Mois 5-12	
4. Identifier les partenaires légaux et autres parties prenantes à engager dans la documentation des violations des droits humains	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les prestataires de services juridiques et les juristes qui peuvent fournir un soutien professionnel dans la documentation et l'accès aux recours potentiels pour toute violation des droits humains identifiée. Réunir les partenaires juridiques et d'autres parties prenantes pour construire des partenariats pertinents dans le but d'explorer les remèdes aux diverses violations des droits humains qui sont documentées.

Étapes	Détails
5. Mettre en œuvre le plan de documentation des violations des droits humains et lancer un plan de plaidoyer et de communication	<ul style="list-style-type: none"> • Sous la coordination d'une organisation de survivants de la tuberculose, documenter les violations des droits humains et mettre en œuvre des efforts de communication pour faire mieux connaître les problèmes de droits humains dans la réponse à la tuberculose. • Travaux de communication et de coordination réguliers à entreprendre par les organisations communautaires affectées par la tuberculose. • Documenter et diffuser les violations des droits humains identifiées au cours du travail ainsi que les recours, ou recours potentiels disponibles pour les membres de la communauté.
6. Organiser un atelier de suivi et un compte rendu	<ul style="list-style-type: none"> • Réunir les principaux survivants de la tuberculose et les sympathisants qui se sont activement engagés à documenter les violations des droits humains et à explorer les remèdes potentiels pour faire un compte rendu et planifier les prochaines étapes. • Cet atelier peut être tenu au niveau national pour maximiser les apprentissages croisés.
7. Capacité de soutien et de conseil par les pairs	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que ceux qui ont suivi la formation sur les droits humains continuent de se développer en tant que pairs conseillers.

Résultats attendus

Le processus renforcera les capacités et la coordination des communautés touchées par la tuberculose, mobilisera des acteurs non traditionnels de la communauté juridique, construira des données et des informations sur les obstacles aux droits humains et les violations subies par les personnes touchées par la tuberculose et identifiera des remèdes potentiels pour remédier aux violations documentées.

Cette activité sera entreprise simultanément dans plusieurs régions et coordonnée au niveau national par les réseaux nationaux de survivants de la tuberculose. Le renforcement de cette capacité et de cet engagement contribuera à garantir que plus de personnes touchées par la tuberculose soient identifiées et traitées, que moins de personnes soient absentes du suivi, que les obstacles structurels à l'accès soient identifiés et, si possible, corrigés, et par la suite que le PNLT soit soutenu dans sa progression vers une composante de la Stratégie de Nairobi sur la tuberculose et les droits humains et atteigne les objectifs auxquels il s'est engagé dans le cadre de la déclaration politique de l'UNHLM sur la tuberculose visant à :

- Permettre aux survivants de la tuberculose de connaître et de maîtriser les obstacles et les violations des droits humains
- Améliorer la capacité et la coordination des survivants de la tuberculose dans la réponse à la tuberculose au niveau national et au niveau régional
- Documenter les obstacles réels et les violations auxquels sont confrontées les personnes touchées par la tuberculose, qui peuvent entraîner une perte de suivi et entraver les initiatives visant à identifier et à traiter tous les cas manquants pour atteindre les objectifs nationaux de la Réunion de haut niveau.
- Établir de nouveaux partenariats entre les survivants de la tuberculose et les experts juridiques
- Documenter et diffuser les obstacles et les violations, ainsi que les recours réels ou potentiels

Ressources nécessaires

(A) Article	(B) Détails	(C) Unité	(D) Nombre d'unités	(E) Coûts unitaires (USD)	(F) Montant (USD) (D) x (E)
(1) Coordinateur national du Réseau Survivants de la tuberculose	Rémunération à temps plein	Mois	X	Xx	Xx
(2) Chargé de projet national du Réseau Survivants de la tuberculose	Rémunération à temps partiel				
(3) Formateurs	Rémunération à temps partiel	Jours	X	Xx	Xx
(4) Formation en droits humains	Lieu dans chaque région (par exemple, salle communautaire locale ou bureau d'ONG) location par jour (les stagiaires sont locaux)	Jours	X	Xx	Xx
	Collation et rafraîchissements	Jours-homme	X x X	Xx	Xx
	Transport public	Jours-homme	X x X	Xx	Xx
(5) Atelier national pour apprentissages croisés, débriefing et étapes suivantes	Lieu dans la capitale	Jours-homme	X	Xx	Xx
	Collation et rafraîchissements	Jours-homme	X	Xx	Xx
	Hôtel/DSA	Jours-homme	X	Xx	Xx
	Déplacement des provinces vers la capitale	X	X	Xx	Xx
(6) Communication et documentation	Conception et publication	Conseil	X	Xx	Xx
	Traduction	Conseil	X	Xx	Xx
(7) Réunions multipartites avec les partenaires juridiques	Location de salle (par exemple, salle communautaire locale ou bureau d'ONG) par jour (les stagiaires rentrent chez eux à la fin du jour 1, aucun hôtel n'est nécessaire)	Jours	X x X	Xx	Xx
	Collation et rafraîchissements	Jours-homme	X x X x X	Xx	Xx
	Transport public	Jours-homme	X x X x X	Xx	Xx
				TOTAL	XXXX

Soutien du Fonds mondial

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (en anglais TGF, The Global Fund) est la plus importante source de financement externe en matière de tuberculose. Il soutient de plus en plus le travail de Communauté, Droits et Genre (en anglais, CRG : Community, Rights and Gender) en lien avec la prévention et les soins de la tuberculose. Le partenariat Halte à la tuberculose encourage vivement les pays à inclure les priorités Communauté, Droits et Genre à leurs candidatures (demandes de financement) au titre du Fonds mondial. Avant de demander à profiter du Fonds mondial, il est fortement recommandé aux pays candidats de faire figurer de façon pertinente ces priorités dans les plans stratégiques nationaux de lutte contre la tuberculose (PLNT).

Le Fonds mondial reçoit actuellement les demandes pour le nouveau cycle d'allocation 2020-2022, où la majorité des subventions seront mises en œuvre entre 2021 et 2023. Les modalités de candidature et les contenus sont disponibles sur <https://www.theglobalfund.org/en/funding-model/applying/materials/>

Dans la rubrique TB, il y a un module spécial où la plupart des interventions Communauté, Droits et Genre doivent être incluses (tableau ci-dessous).

Interventions modèles pour le module Fonds mondial TB « Supprimer les entraves aux droits de l'homme et les obstacles liés au genre dans l'accès aux services antituberculeux »

<i>Intervention</i>	<i>Champ d'application et description du programme d'intervention</i>
Réduction de la stigmatisation et de la discrimination	Activités visant à réduire la stigmatisation envers les personnes atteintes de tuberculose : <ul style="list-style-type: none"> Analyse et évaluation de la situation, par exemple, évaluation Communauté, Droits et Genre - Halte à la tuberculose, et évaluation de la stigmatisation liée à la tuberculose Activités médiatiques et ludo-éducatives sur la tuberculose et la stigmatisation, par exemple intégration d'un langage non stigmatisant dans les supports de communication sur la tuberculose, émissions de radio Engagement auprès de chefs religieux et communautaires et de célébrités Mobilisation et soutien par les pairs développés pour et par les personnes atteintes de tuberculose et les communautés affectées visant à promouvoir le bien-être et les droits humains
Droits de l'homme, éthique médicale et sensibilisation aux connaissances juridiques	Pour les communautés affectées par les maladies, les populations clés et les OSC : <ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation des pairs aux droits humains et sensibilisation aux connaissances juridiques dans le contexte de la tuberculose Élaboration de supports de communication sur les droits des patients tuberculeux Programmes « Connaissez vos droits » Pour les agents de santé (communautaires) : <ul style="list-style-type: none"> Formation TB spécialisée en éthique médicale et droits humains
Aide et services juridiques	Activités liées à l'aide et aux services juridiques, y compris sans toutefois s'y limiter : <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'activités d'assistance juridique entre pairs, par exemple, avocats de rue, lignes d'assistance téléphonique Aide juridique, assistance juridique par le biais d'avocats bénévoles et d'organisations de défense des droits de l'homme pour accroître l'accès à la justice Engagement auprès des chefs communautaires et religieux pour le règlement des différends fondé sur les droits humains et l'égalité des sexes
Réforme des lois et des politiques	Ceci comprend des activités liées aux réformes juridiques, notamment, et sans toutefois s'y limiter : <ul style="list-style-type: none"> Engagement auprès de parlementaires, du ministère de la Justice, de l'Intérieur, des services correctionnels, des chefs religieux et communautaires, entre autres, pour le plaidoyer et la sensibilisation

	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des parlementaires aux droits humains et au rôle des cadres juridiques de protection dans la réponse à la tuberculose • Audit juridique, évaluation de l'environnement juridique • Mobilisation communautaire et plaidoyer dirigé par la communauté, et soutien au suivi • Surveillance des lois et politiques, y compris en termes de conformité
Mobilisation communautaire et plaidoyer	Activités liées à la mobilisation communautaire et au plaidoyer : <ul style="list-style-type: none"> • Campagnes de sensibilisation menées par la communauté pour lutter contre les normes et stéréotypes sexistes préjudiciables et autres obstacles liés aux droits humains • Surveillance communautaire de la qualité de la prestation de services, notamment en termes de stigmatisation, de discrimination, de confidentialité et de vie privée, et de consentement éclairé • Mobilisation de groupes de patients et renforcement des capacités/soutien aux efforts de plaidoyer dirigés par la communauté

Voici quelques exemples d'indicateurs en lien avec les activités Communauté, Droits et Genre dans le cadre modulaire du Fonds mondial :

Indicateurs en lien avec les activités Communauté, Droits et Genre dans la liste des indicateurs de base pour les composantes de la tuberculose

<i>Type d'indicateur</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Catégories de ventilation</i>
Résultats	Pourcentage de personnes diagnostiquées TB ayant souffert d'auto-stigmatisation les ayant empêchées de solliciter et d'accéder aux services TB	Sexe (masculin, féminin)
Résultats	Pourcentage de personnes diagnostiquées TB qui déclarent être stigmatisées dans les établissements de soins de santé, ce qui les a empêchées de solliciter et d'accéder aux services TB	Sexe (masculin, féminin)
Résultats	Pourcentage de personnes diagnostiquées TB qui déclarent être stigmatisées dans les milieux communautaires, ce qui les a empêchées de solliciter et d'accéder aux services TB	Sexe (masculin, féminin)
Couverture	Nombre de cas de tuberculose (toutes formes confondues) signalés parmi les populations de détenus	
Couverture	Nombre de cas de tuberculose (toutes formes confondues) signalés parmi les principales populations touchées/groupes à haut risque (autres que populations de détenus)	Groupe de population cible/à risque (migrants/réfugiés/personnes déplacées, autre groupe de population)
Couverture	Nombre de cas de tuberculose signalés (toutes formes confondues) par des prestataires de programmes antituberculeux non nationaux - établissements privés/non gouvernementaux	
Couverture	Nombre de cas de tuberculose signalés (toutes formes confondues) par des prestataires de programmes antituberculeux non nationaux - secteur public	
Couverture	Nombre de cas de tuberculose signalés (toutes formes confondues) par des prestataires de programmes antituberculeux non nationaux - références communautaires	

Le Fonds mondial propose différentes ressources pour aider les candidats à préparer leurs demandes de financement. Les contenus pour la période 2020-2022 sont disponibles sur cette page : <https://www.theglobalfund.org/en/funding-model/applying/resources/>

Les principaux documents d'information liés aux activités Communauté, Droits et Genre pouvant être utiles aux candidats lors de la préparation des demandes de financement sont énumérés ci-dessous.

Notes d'information

Note d'information sur la tuberculose: télécharger en [English](#) | [Español](#) | [Français](#)

Construire des systèmes résilients et durables pour la santé grâce aux investissements du Fonds mondial Note d'information: télécharger en [English](#) | [Español](#) | [Français](#)

Foire aux questions

Foire aux questions sur le cycle de financement 2020-2022 : télécharger en [English](#) | [Español](#) | [Français](#)

Dossiers techniques

Évaluation et meilleures pratiques des applications conjointes de lutte contre la tuberculose et le VIH : télécharger en [English](#)

Dossier technique de renforcement des systèmes communautaires : télécharger en [English](#) | [Español](#) | [Français](#)

Dossier technique sur l'égalité des sexes: télécharger en [English](#) | [Español](#) | [Français](#) | [Русский](#)

Programmation des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans des environnements d'exploitation difficiles Fiche d'orientation: télécharger en [English](#) | [Español](#) | [Français](#)

Programmation à grande échelle avec les professionnel(le)s du sexe, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes transgenres, les utilisateurs de drogue par injection et les personnes en prison et autres lieux fermés: télécharger en [English](#) | [Español](#) | [Français](#)

Fiche technique sur la tuberculose, le genre et les droits humains : télécharger en [English](#) | [Español](#) | [Français](#) | [Português](#) | [Русский](#)

Étude de cas - Notre engagement : récits d'engagement communautaire efficace contre le sida, la tuberculose et le paludisme: télécharger en [English](#) | [Español](#) | [Français](#)

Assistance technique Communauté, Droits et Genre

<https://www.theglobalfund.org/en/funding-model/throughout-the-cycle/community-rights-gender-technical-assistance-program/>

Le programme d'assistance technique Communauté, Droits et Genre est une initiative stratégique approuvée par le Conseil d'administration du Fonds mondial. L'initiative vise à garantir que toutes les personnes touchées par ces trois maladies puissent jouer un rôle significatif dans les processus du Fonds mondial et veille à ce que les subventions reflètent leurs besoins. Ce programme aide les organisations de la société civile et les organisations communautaires à s'engager de manière significative dans le modèle du Fonds mondial, notamment au cours des phases suivantes :

- Dialogue avec les pays
- Élaboration d'une demande de financement

- Octroi de subventions
- Mise en œuvre des subventions

Dans le cadre de ce programme, les organisations nationales de la société civile et les organisations communautaires peuvent demander une assistance technique dans divers domaines, parmi lesquels :

- Analyse situationnelle et planification
- Participation au dialogue avec les pays
- Conception de programmes
- Supervision et suivi de la mise en œuvre des subventions
- Engagement dans le développement de stratégies de durabilité et de transition

Voici quelques exemples de demandes d'assistance technique :

- Appui à la conception, à la planification et à la mise en œuvre d'un processus de consultation pour identifier les priorités des populations clés pour le développement des demandes de financement pour le VIH
- Conception et budgétisation des programmes de renforcement des systèmes communautaires dans le cadre du processus d'octroi de subventions
- Examen des demandes de financement formulées par les organisations de jeunesse, dans le but d'identifier les lacunes et de proposer des interventions pertinentes pour l'inclusion
- Soutien proactif, dirigé par des pairs, à l'engagement de la société civile et de la communauté dans la planification de la durabilité et de la transition

L'assistance technique est fournie par des organisations non gouvernementales - notamment des réseaux de population clés, des universités et des organisations de la société civile - qui ont été sélectionnées dans le cadre d'un appel d'offres ouvert, pour leurs compétences et leurs capacités en matière de Communauté, Droits et Genre.

Liste des prestataires du programme d'assistance technique Communauté, Droits et Genre :
télécharger en [English](#)

Le programme ne prend actuellement pas en charge les éléments suivants :

- Renforcement des mécanismes de coordination des pays
- Renforcement des capacités à long terme des organisations de la société civile
- Rédaction de demande de financement

Les organisations peuvent demander une assistance technique Communauté, Droits et Genre, à tout moment, tout au long du cycle de financement.

Les ressources suivantes sont disponibles pour en savoir plus sur l'assistance technique Communauté, Droits et Genre :

Programme d'assistance technique Communauté, Droits et Genre - Foire aux questions
télécharger en [عربي](#) | [English](#) | [Español](#) | [Français](#) | [Português](#) | [Русский](#)

Formulaire de demande du programme d'assistance technique Communauté, Droits et Genre
télécharger en [عربي](#) | [Anglais](#) | [Español](#) | [Français](#) | [Português](#) | [Русский](#)

Annexe

- Le droit de respirer : formation aux droits humains à l'attention des personnes touchées par la tuberculose

Disponible sur :

<http://stoptb.org/assets/documents/communities/The%20Right%20To%20Breathe%20-%20Human%20rights%20training%20for%20people%20with%20&%20affected%20by%20TB.pdf>